

Dernière ligne droite pour les inscriptions sur les listes électorales !

Pour voter le 9 juin, Elections Européennes, les électeurs peuvent encore demander leur inscription volontaire sur les listes électorales :

- soit via la télé-procédure en ligne sur le site service-public.fr ; date limite le :

1^{er} mai 2024

- soit par dépôt de leur demande en mairie via un [formulaire Cerfa 12669*02](#) ; date limite le :

3 mai 2024, 14 heures.

• Chaque électeur peut vérifier sa situation électorale sur le module « **interroger sa situation électorale** » (ISE) de service-public.fr. Ce dispositif est désormais accessible via FranceConnect.

Pour les Elections Municipales partielles la date limite d'inscription sur les listes électorales est le :

10 Mai 2024. La Mairie sera ouverte uniquement pour les inscriptions sur les listes électorales de 10 heures à 12 heures.